

du 15 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze avril, le conseil d'administration du CCAS de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réuni à la mairie de Montoy-Flanville, après convocation légale, sous la présidence de Madame GAUTIER Marina, Vice-Présidente

Membres du CA : 17
Présents : 12
Votants : 16

Étaient présents :

Mesdames :

BASTIEN Antoinette, BAYEUR Laurence, BOURGUIGNON Marylène, CARNIEL Mélanie, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, KOCHANSKI Evelyne, SIMONIN Valérie

Messieurs :

ERBSTOSSER Laurent, HERTIENNE Benjamin, LEVE Damien,

Étaient absents excusés : Monsieur GULINO Eric

Étaient absents :

Procurations :

Mme GUILLAUME Monique a donné procuration à Mme BASTIEN Antoinette

Mr ADAM Gilles a donné procuration à Me GULINO Aline

Mr DIM Lucien a donné procuration à Mr ERBSTOSSER Laurent

Mme RAGAIGNE Sarah a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Un scrutin a eu lieu, Madame SIMONIN Valérie a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 18/04/2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05/04/2024.

N° 05/2024

PROVISIONS ET NON-VALEUR

Madame GULINO Aline informe le conseil d'administration que le Trésorier de Metz, comptable assignataire de la commune, demande l'admission en non-valeur et la comptabilisation des nouvelles provisions.

VU l'instruction M57 relative à la comptabilité des CCAS,
VU l'article L-2321-2 du Code des Collectivités Territoriales.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame GULINO Aline,
Après discussion et délibération, le conseil d'administration, par **16 VOIX POUR**,

- **DE PORTER** au 31/12/2023, pour le budget du CCAS le montant des provisions comptabilisées au titre des débiteurs défaillants à hauteur de 50,52 € et prévoit les crédits budgétaires au compte 681,
- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 202,06 € et prévoit les crédits nécessaires au compte 6541.

Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 15 avril 2024

La Vice-Présidente,
Marina GAUTIER

